



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 223-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.292

Déposée le : 10.10.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Müller (Orvin, UDC) (porte-parole)
Josi (Wimmis, UDC)
Pichard (Biel/Bienne, PVL)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 30.11.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -

Un enseignant de l'Université de Berne glorifie publiquement la terreur du Hamas

Un enseignant de l'Institut d'études islamiques de l'Université de Berne a posté sur le réseau social X, anciennement Twitter, un commentaire positif concernant l'attaque barbare perpétrée par le Hamas en Israël. Il a en effet clairement exprimé sa sympathie par ce message formulé en arabe : « Merci aux résistants palestiniens. C'est le meilleur cadeau que je pouvais recevoir avant mon anniversaire... ». Il a également publié un autre commentaire sur une photo des terroristes en utilisant cyniquement l'expression *Shabbat Shalom* (Paix soit sur le sabbat). Relevons aussi qu'il est soutenu par sa supérieure, codirectrice de l'Institut et également son épouse. Cela soulève des questions quant à l'objectivité et au professionnalisme de l'Institut.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. L'Université peut-elle encore tolérer une telle personne dans son corps enseignant ?
2. Qu'est-ce qui s'oppose à sa suspension immédiate ?
3. Comment le canton de Berne s'assure-t-il que les institutions de formation ne font pas du prosélytisme extrémiste et antisémite ?
4. Quel rôle a joué la codirectrice Serena Tolino lors du recrutement de son mari ?
5. Comment justifier le maintien en poste de la codirectrice Serena Tolino, alors qu'elle a déclaré que les messages publiés n'avaient aucune intention antisémite ?

Motivation de l'urgence : cet incident est lié aux événements qui se déroulent actuellement en Israël.

Destinataires
– Grand Conseil